

Image not found or type unknown



Droit de poursuivre mes soins et mes indemnité

Par **FATIHA**, le **13/08/2009** à **21:29**

Bonjour, mon cas et celui ci, je travail depuis plus de trois ans dans une entreprise française en cdi je suis régulière avec une carte de séjour vie privé et familiale et en cour de mon emploi j'ai été victime d'un accident de travail qui m'a causé une fracture et des lésions et je suis en attente pour une intervention chirurgicale, en 2009 la préfecture ne m'a pas renouvelé ma carte de séjour et moi en accident de travail, quelque je deviens par rapport à ma prise en charge et mes indemnités je suis très souffrante et déprimée je vous prie de me donner une réponse et m'aider pour faire valoir mes droits merci pour vous tous. FATIHA